

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2025/50

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 25

Suppléants votants : 00

Procurations : 05

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 00

Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juin à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle polyvalente de Rilhac Lastours, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 11 juin 2025

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), Mme Eliane JACQUEMENT, M. BREZAUDY Alain (procuration de M. BROUSSE Hervé), Mme DESSEX Martine (procuration de Mme MAYOUSSE Martine), M. CAILLOT Alain (procuration de M. BONNAT Christian), M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. DEVARISSIAS Philippe (procuration de M. DELOMENIE Bernard), M. GOUDIER Jean-Louis, M. CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence, M. GAYOT Loïc, M. MASSY Jean-Marie, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane, M. LE GOFF Jean, M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. BARRY Jacques, M. DARGENTOLLE Georges, Mme HILAIRE-GENIN Karine, M. DOGNON Jean-Bernard, Mme ARNAUD Claudine, Mme LACOURARIE Bernadette.

EXCUSES : M. RICHIGNAC Guillaume, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé, M. BONNAT Christian, M. GARNICHE Roland, M. MARCELLAUD Didier, Mme CHEYRONNAUD Céline, M. DELOMENIE Bernard, M. CUILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie.

SECRETAIRE : Mme LACORRE Valérie

Objet : Suppression de postes à la suite d'avancements de grades, concours

Exposé :

Le Président rappelle que lors du conseil communautaire du 8 avril 2025, il a été procédé à la création de 5 postes à la suite d'avancement de grade au 1^{er} juillet 2025. Suite à la nomination des 5 agents dans le grade d'avancement, il en découle la suppression des postes correspondant aux grades précédents, au 1^{er} juillet 2025 :

- suppression d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe, à temps complet,
- suppression d'un poste d'attaché, à temps complet,
- suppression de 3 postes d'adjoint technique 2^{ème} classe, à temps complet,

Par ailleurs, un poste de rédacteur à temps complet avait été créé au 1^{er} juillet 2024 et un agent avait été nommé rédacteur stagiaire sur ce poste pour une durée d'un an. La période de stage étant désormais terminée, il convient de supprimer le poste précédent de l'agent correspondant au grade d'adjoint administratif.

L'ensemble de ces suppressions de postes a reçu un avis favorable du Comité Social Territorial, placé auprès du Centre de gestion de la Haute-Vienne, du 22 mai 2025.

Le Président propose de se prononcer sur la suppression de ces six postes au 1^{er} juillet 2025.

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide** de supprimer les six postes suivants à temps complet : un poste d'adjoint administratif, un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe, un poste d'attaché, trois postes d'adjoint technique 2^{ème} classe.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture

le :

Publié ou notifié

le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 17 juin 2025

Le Président,

Emmanuel DEXET

Monts de Châlus

